

**Association Nationale des Retraités Fédéraux -
section de Montréal**

**Rapport de l'auditeur indépendant
États financiers**

31 décembre 2018



**Paquin
& associés**
inc.

Sébastien Paquin, CPA, CGA
Lise Rondeau, CPA, CGA
Ronald Lapierre, CPA, CA
Pierre Tessier, CPA, CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2018** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal** au **31 décembre 2018**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de **l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de **l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider de **l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de **l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal**.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de **l'Association National des Retraités Fédéraux - section de Montréal**;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de **l'Association National des Retraités Fédéraux - section de Montréal** à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener **l'Association National des Retraités Fédéraux - section de Montréal** à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 14 mars 2019

* CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique no A131162

Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal

États financiers

31 décembre 2018

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 7

Résultats**Exercice terminé le 31 décembre 2018**

	Budget 2018	2018	2017
Produits			
Cotisations des membres	99 400 \$	87 866 \$	97 757 \$
Intérêts sur placements	2 200	2 317	2 629
Autres revenus	200	314	2 257
<i>Activités sociales</i>			
Assemblée générale annuelle	1 400	1 060	1 276
Dîner de Noël	8 000	7 283	7 115
	111 200	98 840	111 034
Charges			
Salaires et charges sociales	32 500	30 341	28 237
Services aux membres	7 000	7 445	5 063
Retraite stratégique	5 500	5 546	4 221
Assemblée générale annuelle	9 500	7 344	9 232
Dîner de Noël	21 000	19 884	19 471
Assemblée générale Nationale	5 500	4 332	5 145
Conférenciers	2 500	1 208	176
Honoraires professionnels	6 500	6 259	5 371
Loyer	13 700	13 680	13 500
Assurances	1 800	1 743	1 778
Papeterie et impression	1 000	814	1 906
Frais de poste	11 500	109	762
Frais de réseau informatique	7 000	4 310	5 155
Frais de bureau	3 000	1 986	2 645
Téléphone	2 000	1 782	1 764
Location de salles	1 500	1 229	2 609
Formation	2 500	2 940	4 047
Politique de reconnaissance	1 000	450	828
Taxes et permis	300	34	384
Perte sur disposition des immobilisations	-	32	-
Publicité	1 000	-	-
Frais bancaires	300	89	19
Amortissement des immobilisations corporelles	2 400	3 393	3 450
	139 000	114 950	115 763
Insuffisance des produits sur les charges	(27 800) \$	(16 110) \$	(4 729) \$

Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Grevé d'affectations internes						2017	
	Investi en immobilisations	Réserve d'immobilisations	Réserve de défense des prestations	Réserve de formation des bénévoles	Réserve pour améliorations locatives	Non grevé d'affectations		
Solde au début	9 820 \$	40 064 \$	50 000 \$	20 953 \$	25 000 \$	99 802 \$	245 639 \$	250 368 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(3 425)	-	-	-	-	(12 685)	(16 110)	(4 729)
	6 395	40 064	50 000	20 953	25 000	87 117	229 529	245 639
Acquisition d'immobilisations	1 999	-	-	-	(1 999)	-	-	-
Disposition d'immobilisation	(300)	-	-	-	-	300	-	-
Virement des affectations internes [note 3]	-	-	-	(2 940)	-	2 940	-	-
Solde à la fin	8 094 \$	40 064 \$	50 000 \$	18 013 \$	23 001 \$	90 357 \$	229 529 \$	245 639 \$

Bilan**Au 31 décembre 2018**

	2018	2017
Actif		
À court terme		
Encaisse	16 685 \$	6 351 \$
Créances	14 705	23 137
Frais payés d'avance	709	709
Placements échéant au cours du prochain exercice	60 736	53 290
	92 835	83 487
Placements [note 4]	129 186	152 332
Immobilisations corporelles [note 5]	8 094	9 820
	230 115 \$	245 639 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer	586 \$	- \$
Actif net		
Grevé d'affectations internes		
<i>Investi en immobilisations</i>	8 094	9 820
<i>Réserve d'immobilisations</i>	40 064	40 064
<i>Réserve de défense des prestations</i>	50 000	50 000
<i>Réserve de formation des bénévoles</i>	18 013	20 953
<i>Réserve pour améliorations locatives</i>	23 001	25 000
Non grevé d'affectations	90 357	99 802
	229 529	245 639
	230 115 \$	245 639 \$

Pour le Conseil d'administration_____
Administrateur_____
Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des charges sur les produits	(16 110) \$	(4 729) \$
<i>Élément sans incidence sur les liquidités</i>		
Perte sur disposition des immobilisations	32	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3 393	3 450
	(12 685)	(1 279)
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Créances	8 432	2 283
Frais payés d'avance	-	1 545
Fournisseurs et charges à payer	586	(2 359)
Cotisations perçues d'avance	-	(744)
Sorties nettes liées aux activités de fonctionnement	9 018	725
	(3 667)	(554)
Activités d'investissement		
Encaissement de placements	43 000	52 095
Acquisition de placements	(27 300)	(40 000)
Disposition d'immobilisation	300	-
Acquisition d'immobilisations	(1 999)	(7 556)
Rentrées nettes des activités d'investissement	14 001	4 539
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 334	3 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 351	2 366
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	16 685 \$	6 351 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Notes complémentaires

31 décembre 2018

1. Statut et nature de l'Organisme

L'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section Montréal fut constituée le 17 février 2016 sous la forme juridique de l'association.

Ses objectifs sont les suivants:

Protéger et promouvoir les pensions, les avantages et le bien-être général des retraités fédéraux de la région de Montréal.

Les activités de l'Association ont été poursuivies dans une nouvelle entité sous la raison sociale l'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal à compter du 1er juillet 2016, suite à une demande de «désincorporation» de l'organisme en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. L'Association, constituée antérieurement sous le nom de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux (section Montréal) Inc., fut dissoute le 27 octobre 2016.

2. Principales méthodes comptables*Référentiel comptable*

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif selon le manuel *CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont encaissées.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

L'organisme comptabilise les produits provenant des activités sociales lorsque celles-ci ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent, selon leurs responsabilités, plusieurs heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	20%	amortissement dégressif
Équipement informatique	33%	amortissement linéaire

Instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes complémentaires

31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Actif net grevé d'affectations internes:

Réserve d'immobilisations : permet de prévoir l'achat futur d'équipement ou de mobilier;

Réserve de défense des prestations : permet d'assurer la sauvegarde ou la promotion des principaux avantages ayant trait à la pension ou aux soins de santé;

Réserve de formation des bénévoles: permet de former les bénévoles de la section;

Réserve pour améliorations locatives: permet l'investissement dans l'amélioration des locaux loués par la section;

Investi en immobilisations: représente la valeur comptable des immobilisations qui ont été financées par l'organisme.

Non grevé d'affectations : Couvrir un an de dépenses d'opération basées sur la moyenne des trois dernières années.

3. Actif net grevé d'affectations internes

2018

2017

Une somme de 1 999 \$ a été dépensé en améliorations locatives et a été viré de la réserve pour améliorations locatives.

Une somme de 2 940 \$ a été viré à l'actif net non grevé d'affectations internes, et déduite de réserve de formation des bénévoles suite à une formation lors de la retraite stratégique et une formation pour l'utilisation des iPads par les membres du conseil d'administration.

Les affectations internes se détaillent comme suit:

Réserve d'immobilisations	40 064 \$	40 064 \$
Réserve de défense des prestations	50 000	50 000
Réserve de formation des bénévoles	18 013	20 953
Réserve pour améliorations locatives	23 001	25 000
	131 078	136 017
Investi en immobilisations	8 094	9 820
	139 172 \$	145 837 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Placements

2018

2017

Compte avantage entreprise, Caisse Desjardins, taux variable d'intérêt encaissable mensuellement	60 736 \$	53 290 \$
Épargne Flexi-Plus, Placement Québec 1,48 % (1,1 % au 31 décembre 2017), rachetable à la date d'anniversaire	129 186	152 332
	189 922	205 622
Placements échéant au cours du prochain exercice	60 736	53 290
	129 186 \$	152 332 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2018

5. Immobilisations	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Nette	
			2018	2017
Mobilier et équipement	42 098 \$	37 425 \$	4 673 \$	5 840 \$
Équipement informatique	5 474	3 652	1 822	3 980
Améliorations locatives	1 999	400	1 599	-
	49 571 \$	41 477 \$	8 094 \$	9 820 \$

6. Influence notable

L'Association est la section montréalaise de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux, organisme national pancanadien basé à Ottawa. Celle-ci négocie avec des partenaires afin d'obtenir les meilleurs avantages pour les membres et détermine les objectifs nationaux que les sections doivent viser. Les sections doivent tenir leurs membres informés, leur offrir du soutien et servir d'intermédiaire entre leurs membres et l'association nationale.

7. Opérations entre apparentés

La grande majorité des cotisations des membres est perçue par l'Association nationale des retraités fédéraux. Elle verse aux sections une quote-part selon des taux préétablis.

8. Engagement contractuel

L'association s'est engagée, en vertu d'un bail se terminant en juin 2021, à payer un loyer mensuel de 1 150 \$ avec indexation annuel. Ce bail comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an dont l'Association pourra se prévaloir en donnant un préavis de 90 jours avant l'expiration du présent bail. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2018 est de 34 500\$.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2019	13 800 \$
2020	13 800 \$
2021	6 900 \$

9. Instruments financiers

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2018.

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à taux d'intérêt fixe et à taux variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.